

Le secteur suisse de la culture et du spectacle demande la prolongation du régime du chômage partiel et des allocations pour perte de gain.

Le 20 mai, il a été décidé sans préavis que les indemnités en cas de chômage partiel destinées gain aux personnes qui occupent une fonction assimilable à celle d'employeuse/employeur seraient suspendues fin mai. Par ailleurs, le droit aux allocations pour perte de gain destinée aux indépendant-e-s en raison du coronavirus est devenu très restrictif à partir de mi-mai. Le secteur de la culture et du spectacle invite le Conseil fédéral à prolonger ces mesures économiques avant les vacances d'été, à la fois pour éviter une coupe rase dans le secteur de la culture et pour maintenir la diversité culturelle en Suisse.

Pas de retour à la normale en vue

L'interdiction d'organiser des manifestations ait été considérablement assouplie, puisque des événements qui rassemblant jusqu'à mille personnes sont autorisés depuis le 22 juin. Pourtant, le fonctionnement du secteur de la culture et des spectacles est loin d'un retour à la normale. Les associations de ce domaine ne cessent de le répéter : les entreprises culturelles ne peuvent pas « rouvrir boutique » sur commande. La planification d'événements, notamment dans les domaines du théâtre, de la danse, ainsi que de concerts ou de festivals, nécessite une préparation d'au moins deux ou trois mois, et bien davantage s'il s'agit d'événements internationaux. Toutes les personnes concernées ne demandent qu'à reprendre leur travail à assurer ainsi leur subsistance. Tout est mis en œuvre pour que les événements prévus cet été puissent avoir lieu. Ces efforts n'empêchent pas que les entreprises du secteur de la culture et du spectacle soient nombreuses à ne pas (encore) pouvoir reprendre leurs activités, ou du moins pas à plein régime, en raison des contraintes sanitaires (règles de distanciation, limitations quantitatives, etc.). Ces entreprises participent à la démarche qui vise à protéger la santé de toutes les personnes impliquées afin d'éviter une deuxième vague d'infections ; une exploitation rentable n'est donc guère possible pour le moment. Par conséquent, les personnes indépendantes qui travaillent dans le domaine de la culture et du spectacle sont confrontées à des annulations d'engagements et de mandats.

Le secteur de la culture et du spectacle était l'un des premiers à être frappé de plein fouet par l'effet des mesures de lutte contre la propagation de l'épidémie. Et il sera sans doute l'un des derniers à revenir à un régime normal.

Pour une reconduction de l'indemnité en cas de chômage partiel et de l'allocation pour perte de gain liée au coronavirus

Au terme d'une valse-hésitation, nous savons à présent que la question de la prolongation de l'indemnité en cas de chômage partiel (p. ex. pour les personnes qui occupent une fonction assimilable à celle d'employeuse/employeur) et de la reconduction de l'allocation pour

perte de gain en raison du coronavirus ne sera traitée par le Parlement que lors de sa session d'automne. Pourtant, c'est aujourd'hui que le secteur de la culture et du spectacle a besoin de soutien. Nous en appelons donc au Conseil fédéral pour qu'il décide, avant les vacances d'été et à titre rétroactif, de prolonger ces mesures de soutien.

La statistique culturelle de la Confédération le montre : en 2013, les industries culturelles et créatives employaient plus de 275'000 personnes, employées dans quelque 71'000 entreprises. 95 pour cent du secteur de la culture et du spectacle se constitue de microentreprises (moins de 10 employé-e-s), qui sont dirigées quasi exclusivement par leur propriétaire. La suppression des indemnités pour chômage partiel destinées aux personnes qui occupent une fonction assimilable à celle d'employeur (p. ex. les propriétaires d'une sàrl employé-e-s par leur entreprise) cause des problèmes de subsistance à 15'000 à 20'000 personnes dans le seul secteur de la culture, tout en compromettant leur avenir. Les entreprises sont nombreuses à risquer la faillite, compromettant ainsi un grand nombre d'emplois. Il est donc indispensable de reconduire d'urgence et avec un effet rétroactif au 1^{er} juin le droit aux indemnités en cas de chômage partiel de ces personnes.

Le droit aux allocations pour perte de gain liée au coronavirus qui est destinées aux indépendant-e-s touché-e-s par l'interdiction de manifestations ou dont l'exploitation demeure fermée (disposition imposée par les autorités, impossibilité d'assurer les mesures de protection sanitaire requises) subsiste jusqu'à mi-septembre 2020. Les retours de nos membres montrent que les justificatifs demandés par les caisses de compensation AVS sont, entre-temps, quasi impossibles à produire. Il ne s'agit plus essentiellement de compenser des manifestations annulées, mais l'absence de nouveaux engagements.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de ces informations.

Pour la Task Force Culture, les organisations ci-après ainsi que pour tout complément d'information :

- Sandra Künzi, présidente t. Professionnels du théâtre suisse, sandra.kuenzi@tpunkt.ch, T 076 338 23 43
- Stefan Breitenmoser, Directeur Swiss Music Promoters Association SMPA, stefan.breitenmoser@smpa.ch, T 079 355 05 79

A propos de la Task Force :

Les mesures prises pour contrer les conséquences économiques du COVID-19, qu'elles soient spécifiques à la culture ou macroéconomiques, s'accompagnent de questions d'application nombreuses et complexes, qui préoccupent beaucoup les artistes créateurs-trices, les entreprises culturelles et les associations culturelles depuis mars 2020. La Task Force Culture (à l'origine Taskforce «Corona Mesures Culture») a été créée après la première audition des associations culturelles par l'Office fédéral de la culture (OFC) le 12 mars 2020, pour tenter de répondre à ces questions. La Task Force a été créée ad hoc, à partir d'un besoin concret d'échange et d'intervention commune : <https://taskforceculture.ch>

Au nom de :

A*dS – Autrices et auteurs de Suisse

AGKV – Aargauischer Kulturverband

artos – association professionnelle

ASDM – Association Suisse des Directrices professionnelles et des Directeurs professionnels de Musique

ASM – Association suisse des musiques
ASSITEJ Schweiz/Suisse/Svizzera/Svizra
Cultura – Association faitière des organisations représentant les intérêts des institutions culturelles suisses
CSM – Conseil Suisse de la Musique
Danse Suisse – Association suisse des professionnels de la danse
FARS – La fédération des arts de la rue suisse
fcma – Fondation Chanson/ Musiques actuelles
GSFA – Groupement Suisse du Film d’Animation
IFPI Schweiz – Schweizer Landesgruppe der IFPI, International Federation of the Phonographic Industry
Impressum - Journalistes suisses
IG Kultur Luzern
IG Kultur Ost
Helvetiarockt
IndieSuisse – Association de labels musicaux et producteur.trice.s indépendants
Kulturlobby Winterthur
LIVRESUISSE – Association Suisse des Diffuseurs, Editeurs et Libraires
MMFSuisse – MusicManagersForum Suisse
orchester.ch – Association faitière de l’Association suisse des orchestres professionnels
PETZI – Fédération Suisse des clubs et des festivals de musiques actuelles
ProCirque – association suisse des professionnels des arts du cirque
Reso – Réseau Danse Suisse
SBKV – Schweizerischer Bühnenkünstlerverband
SBV – Union des théâtres suisses
SIG – Coopérative suisse des artistes interprètes
SKkv – Coalition pour la diversité culturelle
SKMV – Schweizerischer Katholischer Kirchenmusikverband
SME – Swiss Music Export
SMECA – Swiss Media Composers Association
SMPA – Swiss Music Promoters Association
SONART – Association Suisse de Musique
SSFA – Société suisse des femmes artistes
SSM – Syndicat suisse des mass media
SSPM – Société Suisse de Pédagogie Musicale
SSFV – Syndicat suisse film et vidéo
SUISA – Coopérative des auteurs et éditeurs de musique
Suisseculture – Organisation faitière des associations de créateurs artistiques et de professionnels des médias
et des sociétés de droits d'auteur de Suisse
Suisseculture Sociale
Suisse Diagonales Jazz
svtb-astt – Association suisse des professions techniques de la scène et de l’événementiel
syndicom – Syndicat des médias et de la communication
t. – Professionnels du spectacle Suisse
USDAM – Union Suisse des Artistes Musiciens - le syndicat suisse des musiciens
VISARTE Schweiz – Société des artistes visuels
VKBL – Verband Kultur Baselland